



renouveau titre de séjour par formation en ligne et en alternance

Par **linaMOUFOUK**, le **29/04/2021** à **14:50**

Bonjour,

J'ai un master 2 obtenu en 2020, j'ai renouveler mon titre de séjour par une inscription à un diplôme universitaire en informatique que je n'ai pas suivi. Je m'interroge si je pourrai m'inscrire maintenant (mois de Mai 2021) à une formation en alternance dans un centre de formation digitale (cours en ligne) qui délivre des titre RNCP de niveau 7.

À ce que j'aurai des problèmes de renouvellement de mon titre de séjour étudiant parce que la formation est en ligne ?

À ce que je pourrai justifier mon assiduité par ma présence en entreprise (alternance) ?

Merci.

Par **amajuris**, le **29/04/2021** à **16:20**

bonjour,

il est possible, qu'effectivement, vous ayez des problèmes de renouvellement de votre titre de séjour, puisque, selon votre message, vous n'avez pas suivi les cours de DU en informatique qui justifiait le renouvellement de votre titre de séjour et que vous vous êtes inscrit à une

future formation en alternance.

mais vous pouvez faire votre demande de renouvellement.

salutations